

**VITIPLANT**



# Expériences suisses relatives au traitement à l'eau chaude

Andreas Meier

Stuttgart

Le 28 novembre 2016

# Programme

---

- Brève présentation
- Données-clés de la viticulture suisse
- Historique
- Contexte
- Expériences suisses
- Pistes et questions pour l'avenir
- Questions

# Andreas Meier

---

- Pépinières Andreas Meier & Co. à Würenlingen
- Env. 1/8 du marché suisse
- Offre de plus de 500 combinaisons entre des cépages, des clones et des porte-greffes
- Vice-président de la FPVS et président de *VITIPLANT*



# Données-clés de la viticulture suisse

- Env. 15'000 ha
- Plus de 200 cépages dont :
  - Pinot noir : 4'300 ha
  - Chasselas : 4'000 ha
  - Gamay : 1'400 ha
  - Merlot : 1'100 ha
  - Müller-Thurgau : 500 ha
  - Gamaret : 450 ha
- Rapport blanc / rouge : 42 / 58
- Répartition géographique :
  - Env. 1/3 Valais
  - Env. 1/4 Vaud
  - Env. 1/5 Suisse alémanique
  - < 10% chacun : Genève, Tessin, Trois-Lacs



# Données-clés de la pépinière suisse

---

- 40 pépiniéristes viticulteurs actifs
- Production annuelle : Env. 3,5 millions de plants
- Les 5 plus importants pépiniéristes représentent 4/5 du marché des plants suisses
- La Suisse ne produit que peu de porte-greffes
- Importations importantes notamment dans les régions limitrophes (Tessin, Genève, etc.)
- Accord bilatéral entre l'UE et la Suisse concernant l'équivalence du passeport phytosanitaire et de la certification

# Historique

---

- 2004 :
  - Apparition de la flavescence dorée au Sud du Tessin et propagation dans le reste du canton
  - Achat d'une machine pour le traitement à l'eau chaude par l'Office fédéral de l'agriculture
- 2005 :
  - Début des essais effectués par la Haute école de viticulture de CHANGINS et Agroscope
  - Début de l'utilisation de la machine par les pépiniéristes suisses
- 2010 :
  - Mise en place de la zone protégée au Nord des Alpes (ZP-d4)
- 2015 :
  - Apparition de la flavescence dorée dans l'Arc lémanique

# Contexte (I)

---

- Tessin :
  - L'ensemble du matériel tessinois doit être traité à l'eau chaude
  - Il est demandé que le matériel entrant soit également traité
  - La maladie ne peut plus être éradiquée et il s'agit de s'y adapter
  - Suspicion d'existence d'autres vecteurs que la cicadelle
- Arc lémanique et Valais :
  - Présence avérée de la cicadelle
  - Pas de cas de flavescence dorée (hors du périmètre de lutte)
- Suisse alémanique et Trois-Lacs :
  - Absence de la cicadelle

# Contexte (II)

---

- Suisse :
    - Certaines régions ne peuvent plus prétendre au passeport ZP-d4 (Tessin, périmètre de lutte (Vaud))
  - Europe :
    - Plusieurs régions productrices de porte-greffes ne peuvent plus garantir le passeport ZP-d4
- Le traitement à l'eau chaude peut permettre aux produits de ces régions d'être à nouveau importés au sein de la zone protégée.



# Expériences suisses (I)

---

- Données techniques de la machine :
  - Longueur totale de l'installation\* : 3,70 m
  - Largeur totale de l'installation\* : 1,90 m
  - Hauteur totale\* : 2,40 m
  - Poids à vide\* : 2'500 kg
  - Poids de la machine pleine d'eau\* : 6'500 kg
  - Volume d'eau : 4'000 litres
- \* Berce non comprise
- Générateur de chaleur :
  - Combustible : huile de chauffage
  - Réservoir : 100 litres
  - Consommation : 100 – 120 litres par jour
  - Injection : électrique

# Expériences suisses (II)

---

- Traitement :
  - Température : 50°C
  - Durée : 45 minutes
- Stockage après traitement:
  - Refroidissement durant 24 heures à 15°C et une humidité égale ou supérieure à 90%
  - Stockage par la suite à 4°C

# Expériences suisses (III)

---

- Constatations et Recommandations :
  - Retard possible de quelques jours au débourrement (boutures à un œil et plants greffés)
  - Qualité du bois prépondérante (problèmes constatés avec du matériel végétal insuffisamment mature ou endommagé)
  - Si possible, pas de traitement du matériel végétal désinfecté à l'oxyquinoléine
  - Bien respecter les 24 heures de refroidissement à 15°C
  - Légère diminution du taux de réussite au greffage lors du traitement des greffons
  - Pas de conséquence constatée sur le taux de réussite au greffage lors du traitement des porte-greffes

# Pistes et discussions pour l'avenir

---

- La conservation de la zone protégée pour tout le Nord des Alpes est un objectif de la filière
- Le développement de la cicadelle et de la flavescence dorée sont suivies de près
- Le traitement à l'eau chaude est globalement accepté par les pépiniéristes suisses
- L'achat d'une seconde machine est à l'étude au sein de la profession en vue des cas suivants :
  - Développement d'un ou de plusieurs foyers importants de flavescence dorée au Nord des Alpes
  - Difficultés à se fournir en porte-greffes certifiés ZP-d4

# Questions ?

---

Merci de votre attention !

